

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 29 DEC 2023

N° 23-01648 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **treize (13) élèves Gestionnaires des Services de Santé, session 2023**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE NAISS
1°	SOME MAASOYEL BERTRAND	017007-108-09	B13398659	31/12/1987
2°	TRAORE NABINTOU	014517-108-09	B12903184	22/07/1989
3°	NIKIEMA SALIF	016262-108-03	B18124137	25/12/1990

Arrêté la présente liste à trois (03) admis.

**DÉFAILLANTS**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE NAISS
1°	TOE SEYDOU	014830-108-03	B11666650	21/02/2000
2°	ZONGO ZAKARIA	000374-108-06	B8502080	31/12/1998
3°	SONDO JEAN DE DIEU	011333-108-03	B8891491	15/05/1987

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etalon